

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

PREMIER SEMESTRE 2016 : POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DANS LE DÉVELOPPEMENT CLINIQUE ET LES PARTENARIATS

- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers*** s'élevant à **243,6 millions d'euros au 30 juin 2016** ;
- **Etablissement des bases d'une société biopharmaceutique commerciale en retenant les droits de co-développement et de commercialisation pour monalizumab et les droits pour IPH4102** ;
- **Investissement dans le portefeuille clinique et préclinique propriétaire construisant les prochaines étapes de maturation** ;
- **Poursuite de l'avancée des essais cliniques clés** :
 - **Premières données attendues avant la fin 2016 pour chacun des programmes cliniques, dont lirilumab** ;
 - **Initiation du cinquième essai clinique testant monalizumab ; cet essai conduit par AstraZeneca teste une combinaison avec durvalumab dans différentes tumeurs solides** ;
- **Accord de collaboration et de licence avec Sanofi pour de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques et accord de licence exclusive avec OREGA Biotech renforçant un ensemble conséquent de partenariats.**

Marseille, le 8 septembre 2016

Innate Pharma SA (Euronext Paris: FR0010331421 – IPH) annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier semestre 2016. Le résumé des comptes consolidés semestriels condensés sont joints à ce communiqué de presse.

Au cours de la période, le portefeuille d'Innate Pharma, composé d'immunothérapies innovantes exploitant le système immunitaire inné, a progressé pour ses trois anticorps « first-in-class » en clinique et ses programmes précliniques.

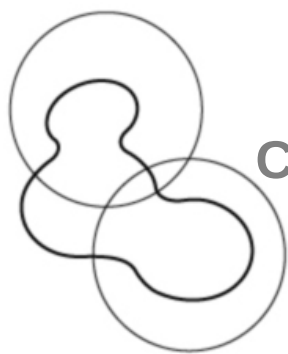
Le programme clinique de lirilumab, le candidat-médicament le plus avancé d'Innate Pharma, continue tel que prévu avec des données clés attendues d'ici fin 2016.

Le cinquième essai clinique du programme de développement initial de monalizumab a été initié. L'essai est conduit par AstraZeneca, partenaire d'Innate Pharma, et teste monalizumab en combinaison avec durvalumab (anti-PD-L1) dans différentes tumeurs solides.

Lors du congrès annuel de l'AACR (American Association for Cancer Research) en avril 2016, la Société a présenté un ensemble de données soutenant le rationnel de quatre programmes cliniques et précliniques d'Innate Pharma, portant notamment sur la combinaison de monalizumab avec un anti-PD-1/PD-L1, et sur IPH4301, un anticorps anti MICA/B humanisé « first-in-class ». Deux nouveaux programmes ciblant le microenvironnement tumoral ont également été présentés.

En début d'année, la Société a signé un accord de collaboration et de licence avec Sanofi dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant les cellules NK contre les cellules

* Incluant les actifs financiers courants et non courants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

tumorales. À la même période, Innate Pharma et OREGA Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel OREGA Biotech accordait à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de ses anticorps anti-CD39 « first-in-class ».

Hervé Brailly, président du directoire d'Innate Pharma, déclare : « *Innate Pharma a accompli d'importants progrès dans le développement clinique et préclinique de son portefeuille au cours du premier semestre 2016. Nous avons maintenu une position de trésorerie solide et attendons de nombreux points d'inflexion à court et moyen termes.* » **Il ajoute** : « *En retenant les droits de co-développement et de commercialisation pour monalizumab, dans le cadre de l'accord structurant avec AstraZeneca, et les droits pour IPH4102, et en continuant d'investir dans notre portefeuille clinique et préclinique propriétaire, nous établissons les bases d'une société biopharmaceutique commerciale.* »

***Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h30
au numéro suivant : +33 (0)1 70 77 09 35***

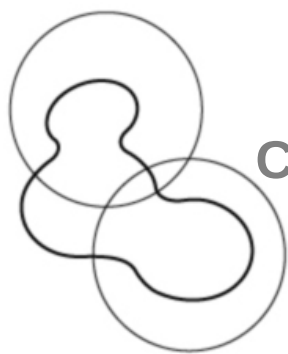
La présentation sera mise à disposition sur le site internet de la Société 30 minutes avant le début de la conférence.

*Vous pourrez **réécouter la conférence** sur le site web d'Innate Pharma.*

Principaux éléments financiers :

Les résultats d'Innate Pharma au 30 juin 2016 se caractérisent par :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants et non courants s'élevant à 243,6 millions d'euros (m€) au 30 juin 2016 (273,7m€ au 31 décembre 2015).
 - o À la même date, les dettes financières s'élevaient à 4,1m€, dont 3,2m€ de dettes non courantes (3,8m€ au 31 décembre 2015, dont 3,1m€ de dettes non courantes).
- Des produits opérationnels s'élevant à 20,7m€ (4,6m€ au premier semestre 2015) provenant des accords de collaboration et de licence (16,7m€) et du crédit impôt recherche (4,0m€).
 - o Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable du paiement reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune (16,1m€).
- Des charges opérationnelles s'élevant à 23,6m€ (15,5m€ au premier semestre 2015), dont 86%, consacrés à la recherche et au développement. La variation du poste de dépenses de recherche et développement (20,3m€ contre 12,8m€ au premier semestre 2015) est principalement due à l'augmentation des charges de sous-traitance, en hausse de 6,3m€ à 10,9m€ (+4,6m€). Cette augmentation provient principalement du programme monalizumab (+4,3m€).
- En conséquence des variations des revenus et des dépenses, une perte nette s'élevant à 3,2m€ (8,0m€ au premier semestre 2015).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Le tableau suivant résume les comptes semestriels condensés établis conformément aux normes IFRS pour la période de six mois se terminant aux 30 juin 2016, incluant l'information comparative avec 2015.

Les états financiers comparatifs au 30 juin 2015 présentés ci-dessous ont été retraités afin de refléter les ajustements identifiés suite à une révision de la date effective du paiement initial relatif à l'accord AstraZeneca/MedImmune pour monalizumab (le 4 juin 2015 au lieu du 24 avril 2015). Les impacts de ce retraitement sont décrits dans la Note « Retraitement de l'information comparative » en annexe.

En milliers d'euros, sauf données par action	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Produits opérationnels	20 685	4 640
Dépenses de recherche et développement	(20 273)	(12 754)
Frais généraux	(3 339)	(2 728)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)
Résultat opérationnel (perte)	(2 927)	(10 842)
Produits financiers	1 835	3 114
Charges financières	(2 080)	(298)
Résultat net (perte)	(3 171)	(8 026)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	53 853	53 160
Perte nette par action (base non diluée, en euros)	(0,06)	(0,15)

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers [†]	243 597	273 704
Total de l'actif	282 356	305 956
Total des capitaux propres	69 204	72 067
Total des dettes financières	4 084	3 754

(1) Les résultats de la période se terminant au 30 juin 2015 ont été retraités comme décrits dans la Note « Retraitement de l'information comparative » joint en annexe.

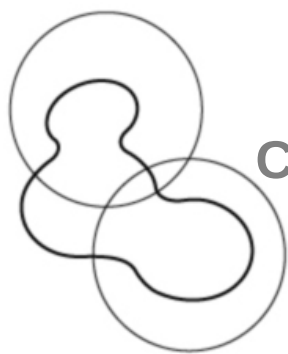
Avancées du portefeuille de candidats médicaments :

Lirilumab, anticorps anti-KIR, licencié à Bristol-Myers Squibb :

Lirilumab est un anticorps monoclonal humain inhibiteur de point de contrôle immunitaire (IPCI) bloquant l'interaction entre les récepteurs inhibiteurs KIR2DL-1,-2,-3 et leurs ligands. En bloquant ces récepteurs, lilirilumab favorise l'activation des cellules NK et, potentiellement, d'autres sous-ensembles de lymphocytes T, entraînant la destruction des cellules tumorales. Lirilumab a été ou est actuellement testé dans différentes indications, en monothérapie ou en combinaison.

- EffiKIR (essai de Phase II randomisé contre placebo testant lilirilumab en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde en première rémission complète - essai IPH2102-201) :

[†] Courants et non courants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

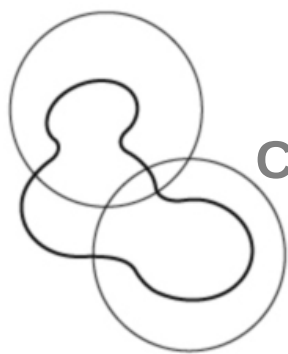
innate pharma

- o En mars 2016, le DSMB a effectué sa sixième évaluation de l'étude EffiKIR et recommandé la poursuite de l'essai sans modification. Pour rappel, depuis mars 2015, l'essai se poursuit avec un bras actif et un bras placebo.
- o La Société anticipe que l'analyse sur le critère primaire d'efficacité, la survie sans leucémie, devrait avoir lieu au deuxième semestre 2016. La levée de l'aveugle et l'analyse statistique primaire sont conditionnées, selon le protocole, à l'atteinte d'un nombre d'évènements déterminé.
- Six essais de Phase I et II testant des combinaisons avec lirilumab dans des indications de tumeurs solides et hématologiques variées sont en cours.
 - o Des données sur la tolérance de la combinaison de lirilumab avec nivolumab ou ipilimumab dans deux études de Phase I dans des tumeurs solides seront présentées dans un poster lors du congrès 2016 de l'ESMO à Copenhague, le 9 octobre de 13h00 à 14h00.
 - o Des données préliminaires d'efficacité pour lirilumab dans certaines de ces indications, dont la combinaison avec nivolumab dans des tumeurs solides, sont attendues d'ici fin 2016.

Monalizumab, anticorps anti-NKG2A, développé en partenariat avec AstraZeneca :

Monalizumab est un anticorps IPCI ciblant NKG2A, un récepteur inhibiteur exprimé sur les lymphocytes cytotoxiques T CD8 et les cellules NK infiltrés dans la tumeur. Cet anticorps monoclonal est actuellement en essais cliniques de Phase II dans différentes indications et combinaisons.

- En février 2016, le cinquième essai clinique du plan de développement initial de monalizumab a démarré. Il teste monalizumab en combinaison avec durvalumab dans des tumeurs solides, et est conduit par AstraZeneca/MedImmune. Cet essai est une étude multicentrique, ouverte, comprenant une escalade de dose et une extension de cohorte, évaluant la sécurité, la tolérance et l'activité anti-tumorale de la combinaison dans différentes tumeurs solides. Il pourra enrôler jusqu'à 208 patients et se déroulera aux États-Unis, au Canada et en Europe.
 - o En avril 2016, Innate Pharma a présenté au congrès annuel de l'AACR, à la Nouvelle-Orléans, des données précliniques démontrant une efficacité anti-tumorale et une survie améliorées en combinant un anti-NKG2A avec des inhibiteurs de la voie PD-1/PD-L1. Ces données fournissent une validation préclinique *in vivo* du rationnel de l'essai testant monalizumab en combinaison avec durvalumab. Le poster est disponible sur le site internet d'Innate Pharma au lien suivant : [Poster #2342](#).
- Au cours du premier semestre 2016, l'essai de Phase I/II testant monalizumab en monothérapie chez des patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire de grade élevé a été étendu pour inclure jusqu'à 98 patientes (38 initialement) avec l'ouverture de deux cohortes additionnelles de patientes atteintes d'un cancer épithélial de l'endomètre ou d'un cancer épidermoïde du col de l'utérus. Cet essai est conduit par le Canadian Cancer Trials Group (auparavant NCIC Clinical Trials Group) au Canada.
 - o Des premières données de la phase d'escalade de dose de cet essai portant sur la tolérance et l'activité seront présentées dans un poster lors du congrès EORTC-NCI-AACR Molecular Targets and Cancer Therapeutics à Munich (29 novembre au 2 décembre 2016).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

L'ouverture de trois essais additionnels est attendue dans les prochains mois :

- Un essai de Phase I testant monalizumab en monothérapie dans une indication post-transplantation dans des tumeurs hématologiques ;
- Un essai de Phase I/II testant monalizumab en combinaison avec une radiothérapie et une chimiothérapie chez des patients atteints d'un cancer de l'œsophage localement avancé ;
- Un essai de Phase II testant monalizumab en monothérapie chez des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou en rechute ou métastatique.

IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2 :

IPH4102 est un anticorps cytotoxique « first-in-class » développé pour le traitement des lymphomes T cutanés (« LTC ») exprimant KIR3DL2, en particulier le syndrome de Sézary et le mycosis fongoïde transformé.

- En juin 2016, le Professeur Martine Bagot, Chef du Service de Dermatologie à l'Hôpital Saint-Louis à Paris, a présenté le protocole de l'étude de Phase I d'IPH4102 chez des patients présentant un lymphome T cutané (LTC) en rechute ou réfractaire, dans un poster « Essai en cours » au congrès annuel de l'ASCO 2016 à Chicago. Le poster est disponible sur le site internet d'Innate Pharma au lien suivant : [Poster TPS2591](#).

La Société anticipe la présentation de données cliniques préliminaires pour cet essai de Phase I lors d'un prochain congrès scientifique d'ici la fin de l'année.

IPH4301, anticorps anti-MICA/B :

IPH4301 est un anticorps thérapeutique anti MICA/B « first-in-class » bloquant l'interaction entre les récepteurs NKG2D présents sur les cellules NK et les lymphocytes T CD8⁺ et leurs ligands MICA/B.

En avril 2016, Innate Pharma a présenté un nouvel ensemble de données précliniques sur IPH4301 confirmant le potentiel de cet anticorps « first-in-class » anti-MICA/B au congrès annuel de l'AACR.

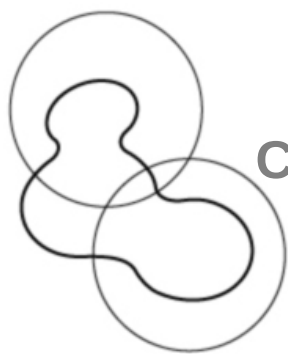
Les données démontrent un double mécanisme d'action d'IPH4301 : le ciblage de l'antigène tumoral et l'immuno-modulation. Le poster est disponible sur le site internet d'Innate Pharma au lien suivant : [Poster #1491](#).

Les études précliniques réglementaires pour ce programme ont débuté.

IPH52, anticorps anti-CD39 :

Ce programme, actuellement en développement préclinique, vise à développer un anticorps anti-CD39. En ciblant les voies d'immunosuppression de l'adénosine, il pourrait promouvoir une réponse immunitaire anti-tumorale dans un grand nombre de tumeurs.

- Le 10 janvier 2016, Innate Pharma et OREGA Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel OREGA Biotech accordait à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de ses anticorps anti-CD39 « first-in-class ».



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- En avril 2016, Innate Pharma et OREGA Biotech ont présenté des données précliniques sur IPH52 lors du congrès annuel de l'AACR. Les posters sont disponibles sur le site internet d'Innate Pharma aux liens suivants : [Poster #3222 \(Innate Pharma\)](#) et [Poster #3218 \(OREGA Biotech\)](#).

Anticorps anti-CD73[†] :

En avril 2016, Innate Pharma a présenté au congrès annuel de l'AACR des données sur un programme de recherche visant à développer un anticorps ciblant CD73 en oncologie. Le programme anti-CD73 est complémentaire du programme « first-in-class » IPH52 et renforce le positionnement d'Innate dans le ciblage du microenvironnement tumoral. Le poster est disponible sur le site internet d'Innate Pharma au lien suivant : [Poster #2344](#).

Accord de collaboration et de licence avec Sanofi pour de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques engageant les cellules NK en immuno-oncologie :

Le 11 janvier 2016, Innate Pharma et Sanofi ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales.

Selon les termes de l'accord de licence, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits résultant de la collaboration. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs de développement et de commercialisation pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.

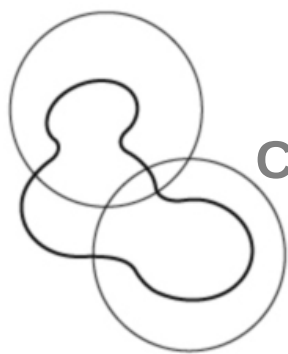
Perspectives :

Innate Pharma a réalisé d'importants progrès durant le premier semestre 2016, en avançant ses programmes cliniques et précliniques clés tout en maintenant une solide position de trésorerie. Au cours du second semestre 2016, la Société anticipe la présentation de données cliniques pour ses programmes les plus avancés : lirilumab, monalizumab et IPH4102. Pour monalizumab, la Société prévoit de démarrer trois nouveaux essais cliniques dans les prochains mois.

En retenant les droits de co-développement et de commercialisation pour monalizumab, dans le cadre de l'accord structurant avec AstraZeneca et les droits pour IPH4102, et en continuant d'investir dans notre portefeuille clinique et préclinique propriétaire, la Société établit les bases d'une société biopharmaceutique commerciale.

[†] Le programme anti-CD73 est réalisé dans le cadre du projet TumAdoR (www.tumador.eu) coordonné par le Dr. C. Caux, du centre Léon Bérard et du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, et financé par le programme de la commission européenne FP7 – Accord n°602200.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A., société de biotechnologie en phase clinique, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des cancers.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique commerciale dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical. Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné. Trois anticorps thérapeutiques « first-in-class » ciblant des récepteurs des cellules NK (des cellules tueuses « Natural Killer ») sont actuellement testés en clinique et pourraient adresser un grand nombre de tumeurs solides et de cancers hématologiques. L'approche novatrice d'Innate Pharma a également permis de générer d'autres candidats aujourd'hui en préclinique et des technologies innovantes. Cibler les récepteurs impliqués dans la réaction immunitaire offre également à la Société l'opportunité de développer des thérapies dans le domaine des maladies inflammatoires.

L'expertise de la Société, notamment dans la biologie des cellules NK, lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb et Sanofi.

Basée à Marseille, Innate Pharma compte plus de 130 collaborateurs. La Société est cotée en bourse sur Euronext Paris.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

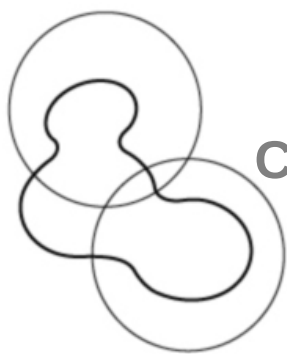
Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier
Director, Investor Relations
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

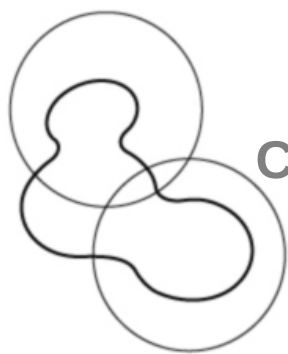
Contacts Presse

ATCG Press (France)

Marie Puvieux
Mob: +33 (0)6 10 54 36 72
presse@atcg-partners.com

Consilium Strategic Communications (ROW)

Mary-Jane Elliott / Sue Stuart /
Jessica Hodgson / Hendrik Thys
Tel.: +44 (0)20 3709 5700
InnatePharma@consilium-comms.com



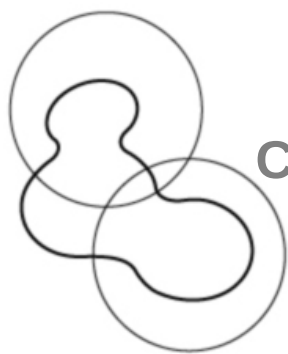
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Eléments financiers semestriels

Bilan consolidé
(en milliers d'euros)

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159 852	152 870
Actifs financiers courants	44 075	83 040
Créances courantes	20 944	16 216
Total actif courant	224 871	252 126
Immobilisations incorporelles	9 995	9 732
Immobilisations corporelles	7 820	6 304
Actifs financiers non courants	39 670	37 794
Total actif non courant	57 485	53 830
Total de l'actif	282 356	305 956
Passif		
Dettes courantes	13 622	18 631
Produits constatés d'avance courants	64 765	40 910
Passifs financiers courants	852	622
Total passif courant	79 239	60 163
Produits constatés d'avance non courants	128 238	168 854
Passifs financiers non courants	3 232	3 132
Avantages au personnel	2 430	1 740
Provisions	13	-
Total passif non courant	133 913	173 726
Capital social	2 695	2 692
Prime d'émission	186 489	186 337
Réserves et report à nouveau	(116 234)	(109 525)
Résultat de l'exercice	(3 171)	(6 706)
Autres réserves	(574)	(730)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	69 204	72 067
Total du passif	282 356	305 956



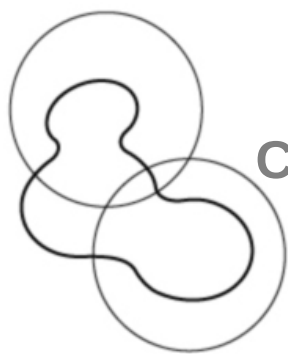
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	16 659	1 296
Financements publics de dépenses de recherche	4 025	3 344
Produits opérationnels	20 685	4 640
Recherche et développement	(20 273)	(12 754)
Frais généraux	(3 339)	(2 728)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)
Résultat opérationnel	(2 927)	(10 842)
Produits financiers	1 835	3 114
Charges financières	(2 080)	(298)
Résultat avant impôts sur le résultat	(3 171)	(8 026)
Charge d'impôt sur le résultat	-	-
Résultat net de la période	(3 171)	(8 026)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :		
(en € par action)		
- de base	(0,06)	(0,15)
- dilué	(0,06)	(0,15)

(1) Les résultats de la période se terminant au 30 juin 2015 ont été retraités comme décrits dans la Note « Retraitement de l'information comparative » ci-après



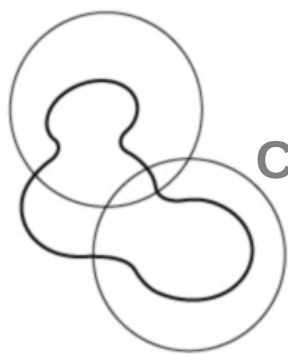
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Résultat de la période	(3 171)	(8 026)
Amortissements et dépréciations	1 563	977
Provisions pour charges et engagements sociaux	460	76
Paielements en actions	-	272
(Plus) / moins-values de cession d'actifs	-	13
(Gains)/pertes de change sur instruments financiers	1 027	-
Variation de provisions sur actifs financiers	(600)	-
Produits sur actifs financiers	(748)	(351)
Intérêts nets payés	65	72
Variation des intérêts courus sur instruments financiers	(152)	-
Marge brute d'autofinancement	(1 555)	(6 967)
Variation du besoin en fonds de roulement	(20 513)	215 557
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(22 067)	208 590
Acquisition d'actifs corporels	(234)	(233)
Acquisition d'actifs incorporels	(7 740)	-
Acquisition d'actifs financiers courants	(9 469)	-
Variation des immobilisations en-cours	(784)	-
Cession d'actifs financiers courants	48 198	800
Acquisition d'actifs financiers non courants	(1 527)	-
Produits sur actifs financiers	748	351
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	29 193	918
Opérations sur actions propres	14	101
Impact net de l'émission d'actions	141	1 213
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	(240)	(223)
Intérêts nets payés	(65)	(72)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(150)	1 020
Effets des variations de change	7	(47)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	6 982	210 481
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	152 870	64 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	159 852	274 767

(1) Les résultats de la période se terminant au 30 juin 2015 ont été retraités comme décrits dans la Note « Retraitement de l'information comparative » ci-après



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2016

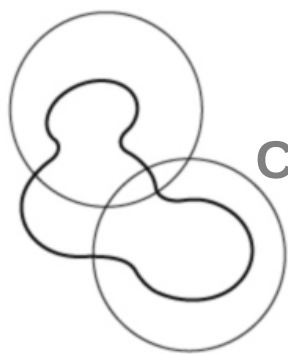
- Le 10 janvier 2016, Innate Pharma et Orega Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel Orega Biotech accordait à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de son programme d'anticorps anti-CD39, visant à développer de nouveaux inhibiteurs de point de contrôle immunitaire "first-in-class". Cet accord de licence est le fruit d'une collaboration de recherche entre les deux sociétés débutée en 2014. Le traitement comptable de cette opération est présenté en Note 6.
- Le 11 janvier 2016, Sanofi et Innate Pharma ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étape pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.

Retraitement de l'information comparative

La Société a conclu un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca ("AZ") pour monalizumab en avril 2015. Elle a reçu à ce titre un versement initial de 250 millions de dollars le 30 juin 2015. Ce montant est reconnu en chiffre d'affaires sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagée à supporter dans le cadre de l'accord.

Dans le cadre des comptes semestriels 2015, la Société a démarré la reconnaissance du paiement initial au jour de la signature du contrat, soit le 24 avril 2015. Lors de la préparation des comptes annuels 2015, la Société a révisé sa position pour démarrer la reconnaissance comptable du paiement initial le 4 juin 2015, jour de son approbation par la commission de la concurrence des Etats-Unis. Conformément à IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, le retraitement rétrospectif de cette correction a impacté le compte de résultat et le bilan au 30 juin 2015 tel que présenté ci-dessous (en milliers d'euros) :

Compte de résultat consolidé	30/06/2015 publié	30/06/2015 Retraitement IAS 8	30/06/2015 retraité
Revenus des accords de collaboration et de licence	3 092	(1 796)	1 296
Financements publics de dépenses de recherche	3 344	-	3 344
Produits opérationnels	6 436	(1 796)	4 640
Charges opérationnelles	(15 482)	-	(15 482)
Résultat opérationnel	(9 046)	(1 796)	(10 842)
Produits financiers	2 370	744	3 114
Charges financières	(298)	-	(298)
Résultat de la période	(6 974)	(1 052)	(8 026)
Résultat par action	(0,13)	(0,02)	(0,15)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Bilan consolidé	30/06/2015 Retraitement IAS publié 8	30/06/2015 retraité
Produits constatés d'avance courants	47 381	394
Total passif courant	57 834	394
Produits constatés d'avance non courants	173 347	657
Total passif non courant	178 071	657
Résultat de la période	(6 974)	(1 052)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	69 178	(1 052)
Total du passif	305 083	-
		305 083

Produits opérationnels

Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015⁽¹⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	16 659	1 296
Financements publics de dépenses de recherche	4 025	3 344
Produits opérationnels	20 685	4 640

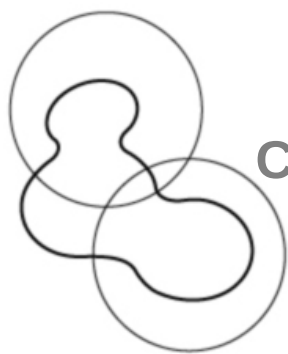
(1) Les résultats de la période se terminant au 30 juin 2015 ont été retraités comme décrits dans la Note « Retraitement de l'information comparative » ci-dessus

La hausse des produits opérationnels résulte principalement du revenu comptabilisé au titre de l'accord de co-développement signé avec AstraZeneca en avril 2015 et reconnu sur la base de l'avancement des coûts des études cliniques que la Société s'est engagée à réaliser. Le montant reconnu pour le premier semestre 2016 s'élève à 16,1m€ contre 0,7m€ pour le premier semestre 2015.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués principalement du crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 4,0m€ pour le premier semestre 2016 contre 3,3m€ pour le premier semestre 2015. Cette hausse, qui résulte essentiellement de l'augmentation des coûts de sous-traitance, est toutefois limitée pour deux raisons :

- d'une part, un montant significatif des coûts de sous-traitance du premier semestre 2016 n'est pas éligible au crédit d'impôt recherche car relatif à des études cliniques réalisées aux Etats-Unis ;
- d'autre part, depuis l'exercice 2015, les coûts de sous-traitance exposés par la Société atteignent le plafond fixé par l'Administration fiscale pour le calcul du crédit d'impôt recherche.

Le crédit d'impôt recherche 2015, d'un montant de 7,0m€, a été remboursé en août 2016.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Charges opérationnelles, par fonction

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2016, avec un comparatif sur le premier semestre 2015 :

En milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015
Dépenses de recherche et développement	(20 273)	(12 754)
Frais généraux	(3 339)	(2 728)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement préclinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La variation de ces dépenses entre les deux périodes (20,3m€ au 30 juin 2016 contre 12,8m€ au 30 juin 2015, soit +59%) résulte essentiellement des coûts sous-traitance (+6,3m€). Cette augmentation provient principalement du programme clinique monalizumab (+4,3m€).

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 86% et 82% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2016 et 2015.

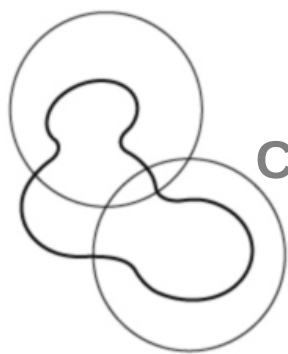
Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. La hausse du poste entre les deux périodes sous revue résulte essentiellement de la hausse des honoraires non scientifiques (+0,3m€).

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 14% et de 18% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2016 et 2015.

Charges opérationnelles, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par nature de dépense pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(1 568)	(1 179)
Coûts de propriété intellectuelle	(654)	(566)
Autres achats et charges externes	(13 885)	(7 202)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(5 363)	(5 147)
Paiements en actions	-	(272)
Amortissements et dépréciations	(1 563)	(977)
Autres produits et charges, nets	(580)	(139)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la hausse de ce poste entre les deux périodes sous revue (+0,4m€, soit +33%) résulte principalement de l'augmentation de l'activité de recherche en laboratoire ;
- Autres achats et charges externes : la variation du poste entre les deux périodes s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de sous-traitance, en hausse de 6.3m€ (voir page précédente).
- Charges de personnel autres que des paiements en actions : la hausse du poste résulte de l'augmentation des effectifs (127 salariés au 30 juin 2016 contre 110 au 30 juin 2015). Cette augmentation est toutefois limitée en raison de l'attribution au cours du premier semestre 2015 d'un bonus exceptionnel relatif à l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune en avril 2015 (0,6m€).
- Amortissements et dépréciations : la hausse du poste résulte essentiellement de la dotation aux amortissements relative à l'actif incorporel lié au programme monalizumab (1,2m€ pour le premier semestre 2016 contre 0,5m€ pour le premier semestre 2015). Cette augmentation résulte du paiement d'un complément de prix à Novo Nordisk A/S à la suite de l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune, amorti selon les mêmes principes que le paiement initial.
- Autres produits et charges, nets : la hausse du poste résulte principalement de la contribution sociale de solidarité relative au chiffre d'affaires de l'exercice 2015 (0,3m€).

Résultat financier

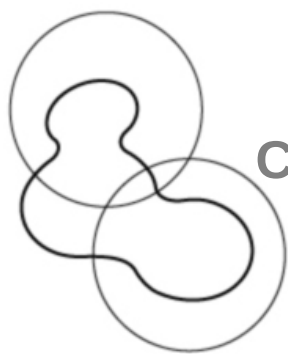
Les produits financiers se composent essentiellement des intérêts relatifs aux éléments de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers. La baisse du poste résulte de la comptabilisation au cours du premier semestre 2015 d'un gain de change relatif à l'encaissement initial reçu d'AstraZeneca (2,5m€).

Les charges financières pour le premier semestre 2016 se composent essentiellement de pertes de change (1,9m€). Ce montant résulte du renforcement de l'euro par rapport au dollar US au 30 juin 2016 par rapport au 31 décembre 2015. Cela impacte négativement la valorisation en euro de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers détenus en dollars US.

Éléments de bilan

Au 30 juin 2016, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 243,6m€ contre 273,7m€ au 31 décembre 2015. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2015, qui a été encaissé en août 2016 (7,0m€). La trésorerie nette au 30 juin 2016 s'élevait à 203,1m€ (235,3m€ au 31 décembre 2015).

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée par son activité de « out-licensing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S, Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 30 juin 2016, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,5m€, comptabilisé en passifs financiers courants pour 0,3m€ et non courants pour 1,2m€.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2016 sont :

- Un produit constaté d'avance de 192,7m€ correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat (dont 128,2m€ classés en « Produits constatés d'avance non courants ») ;
- Une créance de 11,0m€ sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2015 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 10,0m€, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des programmes monalizumab et anti-CD39 ;
- Des capitaux propres s'élevant à 69,2m€, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 de 3,2m€.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets générés au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 se sont élevés à +7,0m€, à comparer à des flux de trésorerie nets générés lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2015 de +210,5m€. Pour rappel, les flux nets générés au cours du premier semestre 2015 résultaient essentiellement de l'encaissement du paiement initial relatif à l'accord signé le 24 avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune (223,5m€).

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

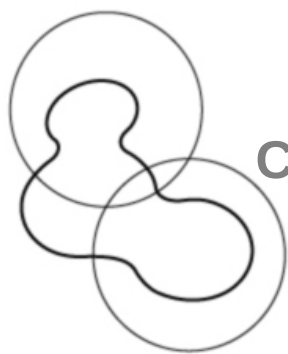
- Des flux opérationnels consommés pour un montant de 22,1m€, découlant principalement des activités de recherche et développement et des charges de personnel ;
- Des flux d'investissements générés pour un montant de 29,2m€, résultant principalement :
 - o De la vente nette des acquisitions d'instruments financiers pour un montant de 37,2m€,
 - o De l'acquisition d'actifs incorporels pour un montant de 7,7m€, correspondant pour l'essentiel au complément de prix relatif à monalizumab payé à Novo Nordisk A/S suite à l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune en 2015.
- Des flux de financement consommés pour un montant de 0,2m€, résultant principalement du remboursement des crédits-baux (principal et intérêts).

Nota

Les comptes condensés consolidés au 30 juin 2016 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 6 septembre 2016. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance de la Société le 7 septembre 2016. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.8 du document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2015 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 25 avril 2016 (numéro AMF D.16-0397). Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

site internet de la Société. Ces risques sont susceptibles de survenir pendant les six mois restants de l'exercice en cours mais également durant les exercices ultérieurs.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 18 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 34 révisée.

Aucune convention significative n'a été conclue avec un dirigeant ou un membre du directoire postérieurement à la date du Document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2015.